

# Mieux comprendre les droits et les libertés



À 18 ans, tu votes aux élections fédérales.	<b>DROITS DÉMOCRATIQUES</b>
Tu participes à une manifestation pacifique.	<b>LIBERTÉ DE RÉUNION</b>
Tu déménages dans une autre région du Canada.	<b>LIBERTÉ DE CIRCULATION ET D'ÉTABLISSEMENT</b>
Tu choisis de pratiquer (ou non) une religion.	<b>LIBERTÉ DE RELIGION</b>
À 18 ans, tu te portes candidat ou candidate aux élections.	<b>DROITS DÉMOCRATIQUES</b>
Tu fais un voyage à l'étranger.	<b>LIBERTÉ DE CIRCULATION ET D'ÉTABLISSEMENT</b>
Tu publies des messages dans les réseaux sociaux sur une question qui est à l'étude au Parlement.	<b>LIBERTÉ D'EXPRESSION</b>
Tes amis et toi créez un groupe de défense de l'environnement à votre école.	<b>LIBERTÉ D'ASSOCIATION</b>
Tu écris en français ou en anglais à un sénateur pour avoir des renseignements sur un programme d'emplois pour les étudiants.	<b>DROITS EN MATIÈRE DE LANGUES OFFICIELLES</b>
Le Parlement et le gouvernement fédéral ne peuvent pas être discriminatoires envers toi en raison de ton genre, de ton origine ethnique, de ta religion ou de ton âge.	<b>DROITS À L'ÉGALITÉ</b>